



Cession Par Plan D'une Exploitation Maraichère

Publié sur actify.fr le avril 25, 2026

122 vues

Adresse:

Le Petit Pont de la Ville 24 route de Bel Air

Date de fin de commercialisation:

20/05/2026

Date limite de dépôt des offres:

18/05/2026

Etude:

Lex MJ

1154-5026451. Activité : Maraîchage diversifié plein champ et cultures céréalières

ACTIFS COMPRIS DANS LA CESSION

1. Foncier agricole

Surface exploitée : environ 97 ha 02 (dont 60 ha de cultures maraîchères)

Localisation : commune de NEUILLÉ (49680)

Terres exploitées dans le cadre de baux ruraux (art. L. 411-37 du Code rural), mis à disposition par le gérant – accord des propriétaires bailleurs requis

21 propriétaires (surfaces de 0,5 à 27 ha)

2. Bâtiments et installations (~1 200 m²)

Stockage de matériel

Postes de conditionnement

Chambre froide de 240 m² (2 compartiments)

Quai de chargement

3. Irrigation



4 forages (profondeur 30 à 90 m) – autorisation de prélèvement en cours (N° PP-1839, PP-1840, PP-1842, PP-1843)

Réseau de canalisations centrales enterrées couvrant 90 % de la surface

4. Matériel agricole

Tracteurs, matériel de culture, de transport et de conditionnement

Adhésion à la CUMA locale

5. Droits à Paiement de Base (DPB)

92,89 DPB transférables en 2026

Cession régie par les articles L. 642-1 et suivants du Code de commerce

Le Tribunal Judiciaire de Saumur a fixé la date limite de dépôt des offres au 18 MAI 2026 à 17h00.